

Eurobirdwatch 2021

Barrage de Serves-sur-Rhône

Ce 2 octobre, la journée semblait bien engagée pour célébrer la migration postnuptiale en vallée du Rhône. Idéalement placés entre les barrages d'Arras-sur-Rhône et de Gervans, sur la propriété généreusement prêtée par la CNR, nous étions prêts de bon matin à accueillir les visiteurs, Jean-Christophe Cordara et moi-même.

Hélas, nous fûmes vite déçus tant par le nombre d'individus que par la météo qui se dégrada au point qu'à partir de midi, plus aucun oiseau ne daigna nous survoler, lorsque le vent se mit à fortement souffler. Malgré tout, la seule famille qui répondit à notre invitation put observer un magnifique balbuzard pêcheur.

Engagés jusqu'au bout, nous sommes encore restés un moment, ne nous décidant à quitter les lieux qu'en milieu d'après-midi, en pensant déjà à l'année prochaine...

Louis Granier



Eurobirdwatch à Serves-sur-Rhône © Louis Granier



Les observateurs © Louis Félix

Col de l'Escrinet

Nous avons été quelques-uns à monter au col de l'Escrinet, le matin du 2 octobre, pour y observer les oiseaux migrateurs. Avec une superbe météo (soleil et bon vent), nous étions au top ! Nous avons accueilli une quinzaine de visiteurs avec qui nous avons partagé quelques instants d'observation.

Les migrateurs n'étaient pas très nombreux, mais il y avait une belle diversité d'espèces. Nous avons observé étourneaux, tarins, chardonnerets, pinsons, gros-bec... Et des hirondelles rustiques et de fenêtres sont passées en petits groupes tout proches de nous : un régal !

Nous avons aussi vu six cormorans et une cinquantaine de pigeons ramiers. Plusieurs milans royaux sont passés, un busard des roseaux juvénile et un circaète Jean-le-Blanc, au loin, escortés par des éperviers et des faucons crécerelles.

Presque toute la journée, un faucon hobereau nous a offert un ballet aérien au-dessus de la colline de Suzon où il chassait. Pas en reste, les autres oiseaux locaux se sont eux aussi donné en spectacle : un faucon pèlerin rejoindra brièvement le hobereau sur la crête. Puis, une quinzaine de vautours fauves sont passés au-dessus du col, l'un d'eux tout près : fabuleux ! Nous avons eu la visite de trois aigles royaux, un adulte, un jeune première année et un troisième année, qui ont tourné avant de s'éloigner du côté du Coiron.

Nous avons même pu donner un cours d'arachnologie grâce à la visite de la belle *Eresus kollari*... Bref, une belle journée !

Louis Félix



Vautour fauve © Louis Félix

Un week-end de formation acoustique chiro très prisé

Si vous étiez à Viviers le premier week-end d'octobre, vous avez peut-être croisé des voitures arborant des autocollants chauves-souris, ou des gens bizarres se promenant la nuit avec des frontales et des petites boîtes émettant des bruits non identifiés... C'était nous !

Des chiroptérologues, la plupart débutants, venus principalement de Rhône-Alpes mais également, pour certains, d'autres régions de France, comme la Mayenne pour la plus éloignée... À l'image du week-end qui a eu lieu en juillet dernier en Isère, la LPO AuRA avait organisé celui-ci - dans le cadre du Plan régional d'action chiroptères - pour former de nouveaux bénévoles sur la région. Ce stage avait néanmoins une particularité car il se concentrait sur l'aspect acoustique de l'étude des chauves-souris.

Les participants, au nombre de 23 incluant les deux formateurs, - se sont retrouvés le vendredi soir au gîte de Cécile et Meihdy, à Viviers, dans le sud de l'Ardèche. Après un rapide tour du gîte, lors d'un repas convivial sorti du sac autour de la grande table extérieure, les premiers participants commencent à sortir leurs détecteurs. Il est près de 20h30, la nuit tombe, c'est le moment... Et hop ! On entend rapidement des *bloup bloup*, des *tuit tuit*... Les premières chauves-souris sont sorties pour une longue nuit de chasse ! De petits groupes se forment ensuite et partent explorer les boisements autour du gîte, toujours le détecteur à la main. Des bulles qui éclatent, ce sont « des QFC », « des crépitements » ou « impossible de définir un battement zéro », voilà le genre de charabia qu'on pouvait entendre... C'était aussi l'occasion pour chacun de découvrir les différents types de détecteurs à ultrasons qui existent actuellement, entre les indémodables D240X et les nouveaux modèles de micros se connectant aux smartphones.

Le lendemain était consacré aux formations en salle. Le matin, Yves Bas, du MNHN, nous a présenté « Vigie Chiro ». Ce protocole national permet à tout un chacun de participer à l'étude des chiroptères par l'approche acoustique en fonction

de son niveau. Les logiciels d'identification automatique développés par le MNHN assurent le traitement et l'analyse des milliers de séquences acoustiques récoltées chaque année dans le cadre de ce programme. Des cartes d'évolution des populations de chaque espèce au niveau national peuvent ensuite être réalisées. À midi, nous avons dégusté un repas préparé par un restaurant de Viviers. Nous en retenons l'adresse pour la prochaine fois !

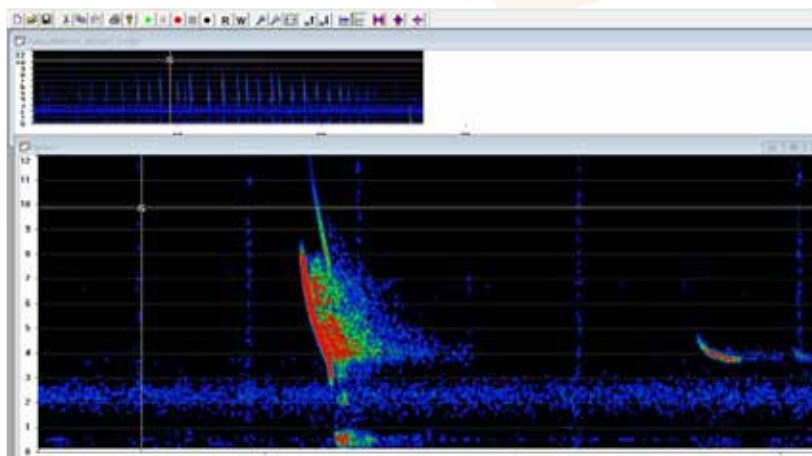
L'après-midi, nous nous sommes séparés en deux groupes afin d'aborder l'acoustique en fonction du niveau des participants : les confirmés sont partis avec Yves Bas et les débutants avec moi. Le groupe des débutants s'est plongé dans la différenciation des principaux groupes acoustiques, avec une approche obligatoire de l'écologie acoustique des espèces. Celui des confirmés est allé plus loin sur des séquences acoustiques particulières, pour différencier des espèces « acoustiquement » proches.

Le stage s'est terminé vers 18h00 le samedi, un peu trop tôt aux yeux de tous. On le retiendra pour la prochaine fois : c'était trop court !

Avec le développement de nouvelles technologies, l'approche acoustique pour l'étude des chauves-souris devient incontournable. Elle permet de produire d'importantes quantités de données et ce, de manière passive. La formation à l'identification des séquences acoustiques est néanmoins obligatoire et demande une grande pratique, régulière qui plus est. L'organisation de ce genre de stages permet ainsi de développer les compétences acoustiques des chiroptérologues du territoire et d'assurer une alimentation fiable des bases de données.

*Au vu de la réussite de cet évènement (inscriptions complètes en deux jours et retours très positifs), d'autres stages acoustiques seront organisés (certainement côté Auvergne l'année prochaine).
à bientôt pour s'en mettre à nouveau plein les oreilles !*

Anne Métaireau



Séquences acoustiques d'un murin et d'une pipistrelle sur le logiciel Syrinx



Murin de Bechstein © G. San Martin

Un second écuroduc en Drôme

Un second écuroduc drômois a été placé mi-octobre 2021 à l'entrée nord de Montéliér, sur la D538.

Ce sont Alexandre Movia, chargé de mission à la LPO AuRA, et Nicolas Herviou, conseiller municipal délégué à l'environnement de la commune, qui l'ont mis en place en faisant appel au cordiste professionnel Yann Dumas.

En effet, l'étude de la mortalité de la faune sur nos routes effectuée par la délégation Drôme-Ardèche dans le cadre du Contrat vert et bleu du Grand Rovaltain (action D4) avait constaté une forte mortalité des écoreuils traversant la route départementale 538 à l'entrée nord du village. Alertée par l'association, la commune a engagé une démarche pour installer puis suivre l'usage de cet écuroduc à l'aide d'un piège photographique. Une opération pour laquelle elle a obtenu l'aide financière du Département au titre de la trame verte et bleue.

Le premier écuroduc drômois avait été installé grâce au Conseil Départemental de la Drôme sur la commune de Montéléger début novembre 2020, au-dessus de la D261 qui longe l'ENS du Parc de Lorient, suite à la même étude.

Un tel ouvrage a pour objectif de limiter les collisions routières des véhicules avec les écoreuils. Il permet également de sensibiliser nos concitoyens à la thématique des corridors écologiques (couloirs de déplacement de la faune) et à la nécessité de réduire l'impact des infrastructures de transport sur la biodiversité.



Installation de l'écuroduc © Alexandre Movia



Écuroduc en place © Alexandre Movia

Bilan des nichoirs à effraie des clochers de la Drôme - Saison 2020 / 2021

Depuis 2011, la LPO de la Drôme a réalisé la pose de nichoirs à effraie des clochers, espèce très menacée dans la région (vulnérable sur la liste rouge Rhône-Alpes), dans le but de faciliter la reproduction de cette espèce et dans l'espoir de provoquer une augmentation de ses populations.

Pose des nichoirs

Au total, 68 nichoirs ont été posés dans la Drôme sur 49 communes, dont 13 posés en 2020 et 2021 (financés par l'entreprise Le Panyol, membre de Continuum). La plupart de ces nichoirs ont été posés chez des agriculteurs souhaitant accueillir l'effraie sur leur ferme, notamment dans un but de régulation des micromammifères pouvant nuire aux cultures. Ils ont été placés à une hauteur minimale de 4 mètres, dans une grange ou dans un hangar, fixés à des poutres en bois ou en métal. Certains nichoirs ont également été posés chez des particuliers, dans des greniers par exemple, ou encore dans des clochers d'église.

La majorité des nichoirs ont été posés dans le nord Drôme (Drôme des collines et plaine de Valence) et quelques-uns dans le sud (proches de Grignan et Dieulefit).

L'effraie des clochers étant une espèce de plaine, les massifs montagneux ne sont pas des habitats favorables à son installation, les températures y étant trop fraîches et la couverture neigeuse trop importante en hiver ; aucun nichoir n'y a donc été installé.



Nichoirs fabriqués dans les locaux de Chabeuil © LPO de la Drôme-Ardèche



Nichoir installé à Chantermerle-les-Blés © LPO de la Drôme-Ardèche



Nicheur, Montvendre © LPO de la Drôme-Ardèche

Suivi des nichoirs

Sur les 68 nichoirs posés, 50 ont pu être vérifiés au cours de la saison de reproduction 2020/2021. 8 d'entre eux n'ont pas été vérifiés par manque de temps ou d'informations sur leur localisation (il ne sont donc pas représentés sur la carte ci-contre). Enfin, 10 nichoirs ont été détruits, déplacés ou sont inaccessibles.

Sur les 50 nichoirs vérifiés :

- 9 ont été posés trop récemment pour avoir été utilisés au cours de cette période de reproduction
- 2 sont à déplacer
- 6 sont occupés par une autre espèce (moineaux, pigeons ou faucons crécerelles)
- 26 sont inoccupés
- 4 ont été visités par l'effraie mais non utilisés pour la reproduction
- 3 ont été occupés par une Effraie pour la reproduction.

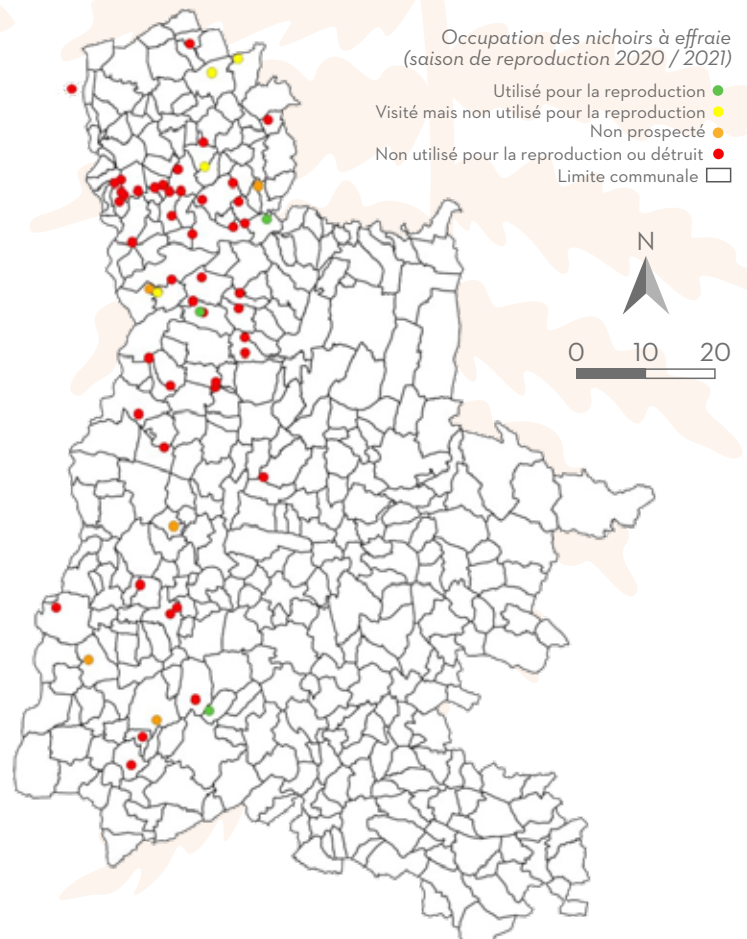
Perspectives

Les trois nichoirs utilisés pour la reproduction sont situés sur les communes de Saint-Paul-lès-Romans, Montéliet et Montbrison-sur-Lez.

Un effort de prospection important est à effectuer sur les nichoirs du sud Drôme.

La pose de nichoirs supplémentaires est également à envisager, l'espèce étant connue comme nicheuse sur la commune de Montbrison-sur-Lez.

Avec seulement ces trois nichoirs utilisés pour la reproduction, l'effraie semble toujours présente en très faible effectif dans la région. Toutefois, certains nichoirs n'ayant pas abouti à une reproduction ont tout de même été visités par une effraie. Nous pouvons donc espérer une recrudescence du nombre de nichoirs utilisés dans les prochaines années et donc une augmentation potentielle de l'effectif de l'espèce.



Merci aux nombreux bénévoles, salariés et volontaires en service civique sans qui la pose et le suivi des nichoirs n'auraient pas été possibles.

Merci à Le Panyol pour avoir financé la construction des nichoirs, notamment en Drôme des collines.

Bilan du suivi et de la protection du busard cendré en Ardèche – Saison 2021

Cette année, 23 couples de busards cendrés ont été suivis par notre équipe, situés en majorité sur le secteur du plateau ardéchois. Avec un taux d'échec élevé, ce sont seulement 11 couples qui ont mené 27 jeunes à l'envol.

Un couple de busards Saint-Martin a également niché dans le même secteur et mené 3 jeunes à l'envol.

Dans le nord du département, des busards cendrés et Saint-Martin ont également été observés mais aucune preuve de nidification n'a pu être constatée.

Durant cette saison, nous avons protégé 6 nids, en posant 5 cages-traîneaux et 3 clôtures électriques (dont deux en complément d'une cage). Le maximum de poussins observés dans un nid est de 4 et le minimum est de 1. Aucune nichée de 5 n'a eu lieu cette année contrairement à 2020 où un couple avait mené 5 jeunes à l'envol sans aucune intervention de notre part.



Busard cendré mâle © F. G.

Pas moins de 12 couples ont abandonné leur nichée. La plupart à cause de la pluie qui noyait les nids se trouvant dans les zones les plus humides, les autres suite à un dérangement.

Nidification du busard cendré en Ardèche - Saison 2021

	Nb couple	Nb protection	Nb d'échec	Jeunes à l'envol
B. cendré	23	6	12	27
B. St-Martin	1	0	0	3

Nidification des busards en Ardèche (saison 2021)

L'habitat favorisé par les busards en Ardèche est sans conteste la prairie humide : en effet, 18 couples se sont cantonnés dans ce milieu ; les autres, dont les busards Saint-Martin, ont préférés les landes à genêts. Aucun couple ne s'est installé dans des cultures céréalières tout simplement car celles-ci sont peu présentes dans le secteur où niche l'espèce. En effet, l'Ardèche fait partie des derniers territoires français où les busards cendrés nichent encore dans leurs milieux naturels originels ; c'est une chance ! C'est pourquoi nous nous impliquons chaque année dans la protection de ces fragiles rapaces.



Jeunes busards dans leur cage © Louis Félix



Landes à genêts © Louis Félix

Nous tenons à remercier les **habitants**, les **agriculteurs** et les **bénévoles** du groupe local LPO AuRA du Plateau ardéchois et ceux du groupe LPO AuRA du Coiron pour leur investissement auprès des busards. Un merci particulier aux **éco-volontaires** de cette saison, qui nous ont généreusement donné de leur temps : Damien Tromas, César Garnier-Fièrre et Jules Ferrand.

Le Tétrás-lyre dans la Drôme



Tétrás-lyre © Lionel Tassan

Pourquoi se mobiliser pour protéger le tétras-lyre ?

Personnellement, subjectivement j'ai un attachement particulier à cette espèce. En effet c'est, sans doute, grâce à ma première rencontre avec ce bel oiseau que je me suis passionné pour la faune de montagne. C'est à l'âge de 7 ans que mon père m'a emmené « à la montagne » de ma Savoie natale.

C'est là que j'ai admiré ma première parade de tétras-lyres. Elle m'a marqué à vie. Je n'ai rien vu de plus beau que ces danses acrobatiques, ces roucoulements chuintés, ces sauts virevoltants en noir et blanc ponctué de rouge sur fond de névés...

Objectivement, dans la Drôme, le tétras voit ses effectifs fondre depuis trente ans. Ce n'est pas moi qui le dit, mais l' « OGM », le très officiel Observatoire des Galliformes de Montagne. Il reconnaît la disparition du petit coq d'une bonne partie du département. Il estime sa présence permanente uniquement sur les Hauts-Plateaux du Vercors et dans le Haut-Diois Est.

Évidemment, les tétras-lyres subissent de plein fouet les dérèglements climatiques, le surpâturage, les chiens des troupeaux, le tourisme hivernal de plus en plus prégnant... Cependant, il y a un facteur très perturbant et... mortel, c'est la chasse. Au moment où il y a moins de touristes à l'automne, où

les troupeaux sont redescendus, où les tétras doivent faire des réserves de graisse pour affronter l'hiver, les chasseurs arrivent avec leurs chiens et leurs fusils pour achever de les perturber. Il est incompréhensible d'autoriser une telle chasse sur une espèce en voie de disparition dans la Drôme. Certains me poussent à lancer une pétition, une amie avocate estime qu'il faut faire une action juridique, d'autres enfin sont interloqués que l'on puisse tuer un si bel oiseau, si rare... Même des chasseurs (bien sûr, en aparté) me disent que « c'est stupide de s'acharner et qu'ils se font mal voir ».

D'une façon ou d'une autre, il faut agir ! J'avais déjà lancé une pétition il y a longtemps, en vain, mais peut-être que les esprits n'étaient alors pas mûrs ? Une action en justice ? Difficilement gagnable, me dit-on ! Une rencontre avec madame la préfète de la Drôme ? Pourquoi pas ? Mais jusqu'à présent, la DDT, conseillère de la préfecture, suivait l'avis des chasseurs. Avec des changements de responsables, cela pourrait-il changer ? Voilà où j'en suis dans ma réflexion... Je suis preneur de toutes idées réalisables et efficaces que l'on voudra bien me donner !

Pour que vivent les tétras-lyres, mobilisons-nous !

Gilbert David

À la recherche de la genette commune (*Genetta genetta*)

La genette est une espèce de mammifère forestière nocturne protégée.



Genette © Wikicommons

La Genette est une espèce de mammifère forestière nocturne protégée, initialement introduite d'Afrique du Nord pour la lutte contre les rongeurs dans les châteaux (elle a depuis été remplacée par le chat). Son régime alimentaire est très varié : micromammifères, oiseaux, insectes, fruits. Les observations directes sont rares. Avec les observations réalisées grâce aux pièges photographiques, l'un des éléments les plus « faciles » pour détecter sa présence est la recherche de ses crotties, qui sont très caractéristiques.

Ceux-ci, parfois volumineux, servent de marquage territorial, olfactif, et probablement de communication sociale entre plusieurs individus. Les crottes (appelées aussi fèces) sont très reconnaissables : relativement cylindriques, longues de 10 cm (parfois 20), de couleur noire lorsqu'elles sont fraîches et grises par la suite. Elles sont la plupart du temps terminées par un petit « ballot de foin » (petit amas de feuilles pliées).

La Genette choisit ses « toilettes » avec, comme préférences :

- un élément minéral (rocher bien exposé, pierrier, muret de pierres sèches...),
- cet élément doit être en connexion avec le milieu forestier : crête, bordure de falaise, tas de dépierrage de champs en lisière de bois...,
- un site bien exposé : mieux il l'est, plus il diffuse les odeurs,
- le support présente des anfractuosités afin que les crottes ne soient pas lessivées dès le premier orage (gare à tes fèces !),
- dans les pierriers, chercher la partie à la granulométrie la plus fine, la plus longtemps exposée au soleil, au bord d'un cheminement logique,
- le site ne doit pas présenter de végétation en surplomb,
- il ne doit pas être fréquenté par l'homme, qui y laisse son odeur,
- les sites sont souvent assez espacés.

Avec tous ces critères en tête, sur un secteur de présence de la genette, il est rare que la recherche ne soit pas fructueuse ! Une règle impérative pour ces prospections : ne pas se mettre en danger...

Une étude, intitulée « Étude du régime alimentaire de la genette commune (*Genetta genetta*) au sein de son aire principale de distribution en France », est en cours et se termine fin 2022.

Avec la découverte de crottiers, vous pouvez y participer, en suivant son protocole bien précis (récolte puis déterminations de proies par un spécialiste (Christian Riols) : 34 départements de présence de la genette et analyse de 18 600 fèces. Je vous enverrai ce protocole sur demande.

Bruno Gravelat

Groupe local LPO Nyons • bruno.gravelat@gmail.com



Crottier important © LPO de la Drôme-Ardèche



Site de crottier dans le Var © LPO de la Drôme-Ardèche